

Réforme de la formation des enseignants et des concours : Entrevue au ministère de l'Éducation nationale

Compte-rendu de la SoPHAU, la SHMESP, l'AHMUF et H2C

La SoPHAU, la SHMESP, l'AHMUF et H2C ont été reçues lundi dernier, 19 mai 2025, par Mme Brigitte Lacoste, conseillère de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les quatre associations ont exposé de nouveau leurs préoccupations et leur opposition à une réforme dont la conception a été pensée sans concertation avec les universitaires et de ce fait sans garantie de qualité disciplinaire.

Les quatre associations ont alerté le ministère sur les difficultés de mise en œuvre à travers :

- la question de la parité entre l'histoire et la géographie dans la formation des étudiants amenés à passer un concours bi-disciplinaire pour exercer un enseignement bivalent ;
- le choix impossible que devront effectuer les petites universités entre la préparation de leurs étudiants au concours en L3 et celle d'une licence disciplinaire complète digne de ce nom ;
- le refus d'ores et déjà de certaines d'entre elles de mettre en place la réforme à la rentrée comme cela semble être le cas de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Sorbonne Université ;
- des injonctions et des contraintes générales tirées de constats qui ne s'appliquent pas à la situation de l'histoire-géographie (un déficit énorme de professeurs des écoles et de professeurs de collège et lycée dans certaines disciplines telles que les mathématiques, le français, la physique...).

Les quatre associations ont aussi exprimé un certain nombre de revendications :

- la nécessité que les UFR assurent la formation disciplinaire en M1 (70% des heures de M1, soit à peu près 300h sur un total de 780h en M1+M2) ;
- l'exigence d'un mémoire qui, sans être « de recherche » soit au moins adossé à la recherche ;
- la réduction du volume horaire du stage en responsabilité en M2 (1/3 et non pas un mi-temps)

Nombre de nos questions sont restées sans réponse, notamment concernant la part des Inspé et de leur personnel dans la formation en M1 et M2. Sans remettre en question le contenu de la réforme, Mme Lacoste regrette l'urgence dans laquelle elle est actuellement mise en place. Bercy - nous dit-elle - s'est fait tordre le bras pour financer les lauréats en master et le risque, en repoussant la réforme, était de perdre cet acquis.

Par ailleurs, le ministère récuse la baisse du niveau du concours et des futurs professeurs à la sortie du master : le concours sera même plus difficile car « il n'y aura

pas plus de postes », une baisse sévère des effectifs d'élèves étant attendue. L'urgence ne semble donc pas à l'allègement des classes.

Le très faible niveau de recrutement dans certaines disciplines « nécessitait de faire quelque chose » et comme on ne pouvait pas prendre en compte les spécificités de chaque discipline (l'histoire ne serait pas concernée), ni celles des degrés d'enseignement (primaire et second degrés), la réforme s'applique à tous.

Selon le ministère, le master serait à 62% disciplinaire mais les documents présentés en groupe de travail comportent uniquement des intitulés de didactique Le mi-temps en responsabilité en M2 reste quant à lui intangible car le ministère « prend ce que lui donne Bercy ». La réforme « a d'abord été traitée du point de vue RH ».

En d'autres termes, il s'agit bien d'utiliser les stagiaires comme moyens, en lieu et place de titulaires expérimentés.

Paris, le 20 mai 2025

SoPHAU : Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université
SHMESP : Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public
AHMUF : Association des historiens modernistes des universités françaises
H2C : Historiennes et historiens du contemporain